

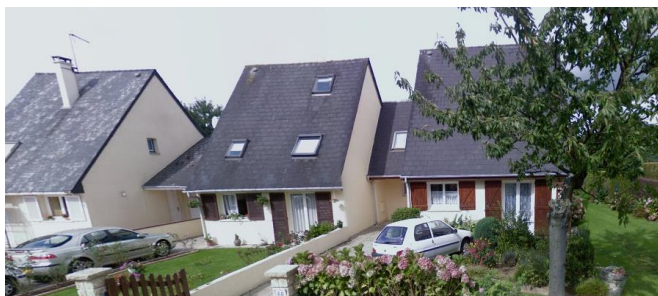


Rénover mon logement



Analyse énergétique du quartier de la mare du parc, Ymare

Maison de 1977, chauffée à l'électricité, 2
niveaux

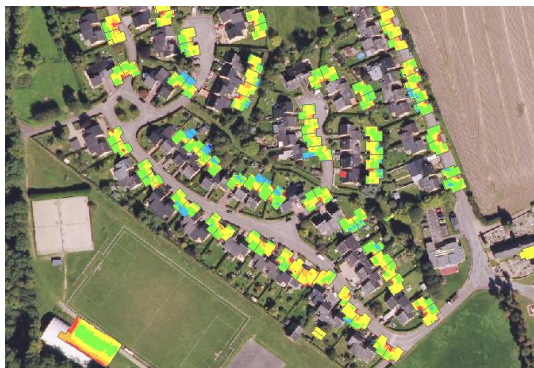


À retenir

La maison présente des déperditions thermiques élevées du fait d'une **isolation partielle**.

Les parois opaques (murs, plancher, combles) étant très peu isolées, elles engendrent d'importantes déperditions de chaleur. Les équipements (radiateur, type d'appoint bois) peuvent également être optimisés.

Du fait de la faible isolation, **72 %** de la consommation d'énergie est dédiée au chauffage.



Thermographie aérienne du quartier

L'état d'origine

Intégrées à une opération d'ensemble, ces maisons en série sont mitoyennes et construites en quinconce. De volumétrie compacte, simple et traditionnelle, chaque maison est identifiable grâce à ses volets battants en bois teintés ou peints de couleur vive.

Le bâtiment et sa localisation

Cette maison, construite en 1977, est située sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, en zone semi-urbaine, d'une surface habitable d'environ 100 m².

Cette typologie de logement se retrouve dans les rues de l'église et de la Vielle Pierre et les impasses des longs champs, du Friemon, du Druide, du Petit Clément à Ymare.

Spécificités techniques

Les combles sont isolés avec 8 cm de laine de verre ancienne.

Les fenêtres et portes-fenêtres sont d'anciens doubles vitrages avec des menuiseries en bois.

Le plancher bas sur terre-plein n'est pas isolé.

Les murs sont en parpaing de 20 cm avec 4 cm de laine de verre.

Les équipements

Ces logements ont été conçus pour être chauffés avec des convecteurs électriques, et une cheminée en appoint.

Les émetteurs sont des **convecteurs anciens**.

La régulation est indépendante pour chaque convecteur.

La **ventilation** est mécanique auto-réglable.

À cause des déperditions, les dépenses en chauffage et eau chaude s'élèvent en l'état actuel à **683 kWh_{ep}/m².an***, ce qui représente une facture de **2 500 €/an**.

* kWh_{ep}/m².an : kiloWatt-heure d'énergie primaire par mètre carré et par an. Cette unité représente la quantité d'énergie finale consommée, à laquelle on ajoute les pertes dues à la production et au transport de l'énergie.

Les actions

Pour préserver les qualités architecturales :

- Garder les volets battants
- Traiter la façade de teinte claire, à l'identique. Lorsqu'une isolation thermique par l'extérieur est réalisée, préférer une finition type enduit ou parement en clin bois. Sont proscrits les autres parements sans mise en place d'isolant (type pierre).
- Respecter les proportions des ouvrants (fenêtres, portes)

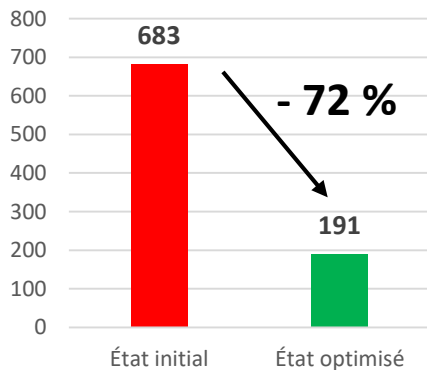


Pour améliorer la performance énergétique :

- **Isolation performante** des parois opaques et vitrées (combles, murs, plancher bas, fenêtres et porte d'entrée).
- Installer un **poêle à bois performant** utilisé en mode de chauffage principal pour le rez-de-chaussée
- Installer des entrées et sorties d'air hygro-réglables et un caisson de **ventilation** adapté.

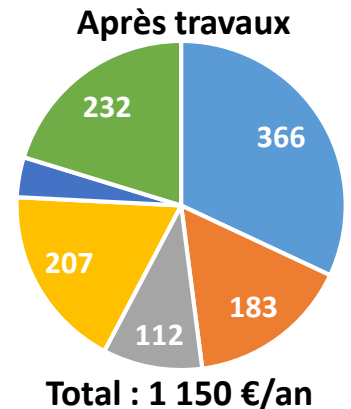
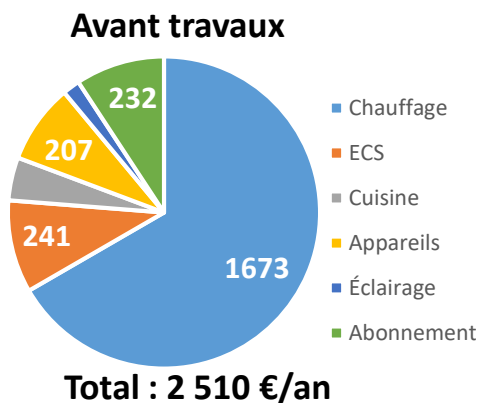
Chaque équipement ou matériau doit répondre à des exigences minimales pour que les travaux, réalisés par des professionnels RGE, puissent être éligibles à des aides publiques.

Impact des travaux sur les consommations énergétiques*



*en kWh/m².an

Répartition des dépenses d'énergie



Le financement

Le coût de ce « bouquet de travaux » est estimé à **45 000 €**.

La rénovation du logement permettra d'économiser chaque année environ **1 400 €** sur la facture d'énergie. Ce projet peut être éligible à des aides financières. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre Conseiller Info Énergie ou réalisez une simulation sur [Simul'aides](#).

Cette fiche a pour objectif de présenter un exemple de rénovation sur un logement type du quartier de la Grand Mare à Rouen. Les résultats obtenus (consommation d'énergie, factures annuelles) peuvent varier selon le logement et ne peuvent donc pas être directement transposés à un autre cas.



Des conseils gratuits sur l'aspect architectural de votre projet :
02 35 72 94 50



Pour tout renseignement :
eie@metropole-rouen-normandie.fr
0800 021 021

